AGIR OUTAOUAIS

ASSEMBLÉE DES GROUPES DE FEMMES D'INTERVENTIONS RÉGIONALES

Pauvreté des femmes en Outaouais

Consultation publique en matière
de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Mémoire destiné au
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

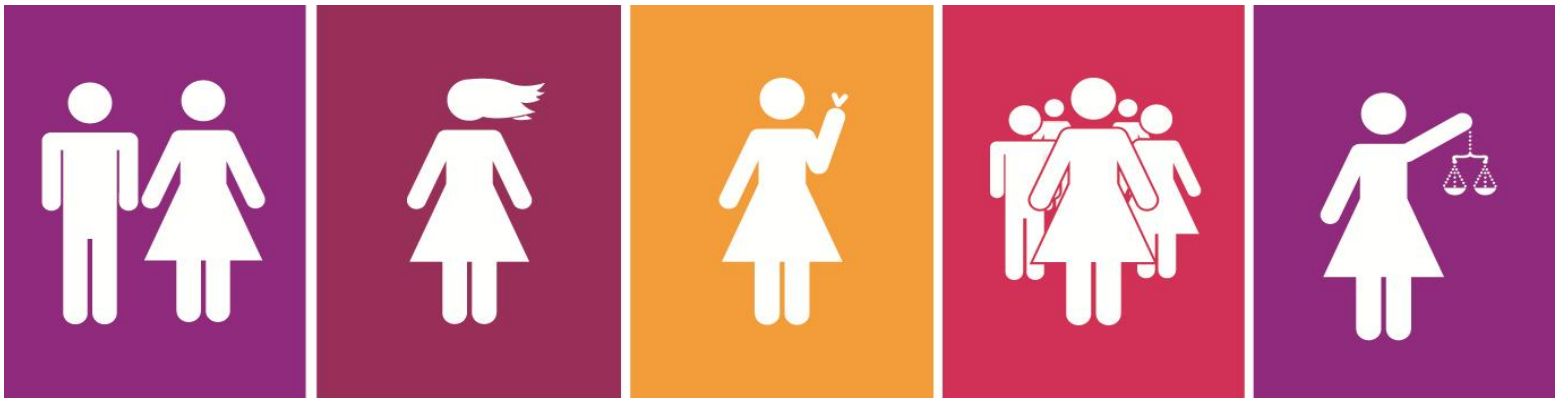

Notre mission
L'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR) est un organisme féministe de concertation régional. Ses actions et son analyse des différents enjeux visent à défendre les droits des femmes en Outaouais. AGIR existe depuis le 7 septembre 1990, (25) ans.

AGIR lutte contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes, elle essaie de mettre en œuvre des conditions facilitant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau de différentes sphères de la société.

Nos objectifs
Favoriser la concertation régionale des groupes de femmes de l'Outaouais
Défendre les droits et les intérêts des femmes et des groupes de femmes
Constituer un lieu de discussion, d'échange, de formation, d'analyse et de mobilisation
Sensibiliser les milieux socio-économiques et politiques aux droits et aux besoins des femmes.

Nos membres
AGIR est constituée de trente neuf (39) membres.
Vingt-sept (27) organismes œuvrant exclusivement avec les femmes dans des champs diversifiés tels que la violence, la pauvreté, l'immigration et l'employabilité :

Maisons d'hébergement (07)
Centres de femmes (05)
Planification et humanisation des naissances (02)
Groupes de soutien (05)
Emploi et développement économique (01)
Syndicats (05)
Centre d'études (02)
Ainsi que douze (12) membres individuelles dont des élues municipales et des ex-députées de la région. Il s'agit d'un regroupement intersectoriel et régional dont les groupes desservent l'ensemble du territoire de l'Outaouais.

AGIR est un organisme sans but lucratif qui est administré collectivement par un Comité de coordination composé de 7 membres. L'équipe de permanente est composée actuellement d'une seule travailleuse à temps plein.
Comité de coordination :

- **Josée Poirier Defoy,** présidente, directrice des cuisines collectives et entrepreneure centre d'Art de Vivre
- **Mélanie Morneau**, vice-présidente, directrice du Centre Élizabeth-Fry
- **Claude Yvette Akoun**, secrétaire-trésorière, directrice Association des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
- **Martine Plourde**, administratrice, directrice d'Option Femmes Emploi
- **Céline Auclair**, administratrice, directrice Centre d'Innovation des Premiers Peuples.

- **Julie Charron**, administratrice, vice-présidente à la condition féminine du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais
- **Louise Patrice**, administratrice, représentante syndicale régionale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Malgré les actions menées par le Gouvernement du Québec pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à souffrir des différentes formes de pauvreté suite à ces inégalités. De plus, les femmes et les hommes vivent différemment la situation de pauvreté et d'exclusion sociale. C'est pourquoi AGIR, en collaboration avec le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, a réalisé en 2012 une recherche qualitative sur la pauvreté des femmes en Outaouais. Ce travail consistait à documenter, auprès d'organismes membres et partenaires d'AGIR qui vivent au quotidien la problématique de pauvreté et d'exclusion sociale, un portrait qualitatif sur la situation de pauvreté vécue par les femmes. Il permettait également de sensibiliser à l'importance de l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). L'ADS étant un processus d'analyse qui prend en compte constamment, lors de la conception, de l'élaboration ou de l'évaluation de toutes mesures, les réalités différentes que vivent les femmes et les hommes en raison de leurs expériences particulières et de l'influence de leurs rôles sociaux. Ceci rend, à nos yeux, son application primordiale dans toutes les phases du processus d'élaboration des plans d'action. Et pour finir, ce travail proposait des actions concrètes sous forme de recommandations à intégrer dans les plans d'action afin de tenir compte des besoins spécifiques des femmes les plus démunies de notre région.
Nous profitons de l'opportunité de la consultation réalisée par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre du plan de lutte à la pauvreté, afin de vous transmettre les recommandations de cette étude qui sont non seulement encore à l'ordre du jour, mais ce sont accentués depuis.

Au Québec, le risque d'être pauvre a toujours été plus élevé chez les femmes et la transformation de l'économie n'a pas amélioré leurs conditions de vie; certains parlent de féminisation de la pauvreté pour qualifier cet appauvrissement (Dumais et Beaulieu, 1998). D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans sa politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, reconnaît ce fait et indique : *«On constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté. Ce risque est plus élevé pour certains groupes de femmes notamment les responsables d'une famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes d'arrivée récente, les travailleuses moins instruites ou les salariées des secteurs manufacturiers frappés par les restructurations économiques»* (Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2006).
Parce que les femmes, il n'y a pas si longtemps encore, étaient confinées à la sphère privée du travail domestique non rémunéré, leur autonomie économique est encore fragile et elles ont encore du rattrapage à faire sur ce plan. La pauvreté des femmes s'explique aussi du fait qu'elles effectuent encore une grande part du travail non rémunéré, qu'elles travaillent dans des secteurs d'activités moins bien payés et que leur statut d'emploi est souvent précaire. Ainsi, au Québec, il existe encore aujourd'hui des écarts importants qui persistent entre les revenus des femmes et celui des hommes. En 2009, selon l'institut de la statistique du Québec, le revenu moyen des femmes était de 23% inférieur à celui des hommes. Le salaire horaire moyen des femmes était de 13 % plus bas que celui des hommes. A noter également

que 63,4 % des personnes travaillant au salaire minimum étaient des femmes. À cette faiblesse de revenu s'ajoute celle associée à la monoparentalité. Le revenu d'emploi des mères seules n'équivaut qu'à 68,7 % de celui des pères seuls (SCF, 2010). De plus, les femmes sont plus dépendantes des transferts gouvernementaux, ces transferts étant deux fois moindres chez les hommes (Institut de la statistique du Québec, 2006). Ainsi, malgré le fait que les femmes aient investi massivement le marché du travail depuis 40 ans, elles continuent d'afficher des taux de pauvreté plus élevés pendant la vie active et à la retraite, d'avoir davantage besoin des transferts gouvernementaux, notamment l'aide sociale et le supplément de revenu garanti, de recevoir moins des programmes tels l'assurance emploi et les régimes de retraite du Québec et du Canada.

Les facettes de la pauvreté des femmes en Outaouais

La région de l'Outaouais ne fait pas exception à ce constat. Bien que la situation des Outaouaises apparaisse dans les différents portraits sociodémographiques de la région, comme supérieure à celle de la moyenne des Québécoises, la pauvreté est présente en Outaouais et elle touche plus particulièrement les femmes. Malheureusement, cette situation ne ressort pas dans ces portraits faisant en sorte que les ressources mises à leur disposition ne sont pas du tout en adéquation avec leurs besoins réels. Au-delà des chiffres et des statistiques, il y a une vie concrète qui se déroule au quotidien. La pauvreté frappe les femmes de différentes façons selon leur âge, leur capacité, leur santé, leur citoyenneté, leur milieu de vie, leur origine ethnique, leurs situations de vie, etc. AGIR a réalisé en 2012 un focus groupe composé de groupes membres œuvrant auprès des personnes défavorisées de nous révéler ce qui se cache derrière les statistiques des femmes. Les expériences vécues sont bien plus complexes que les chiffres à eux seuls ne le laissent entrevoir. Suite à ce focus groupe, huit déterminants ont été identifiés comme étant essentiels à prendre en compte pour repérer la pauvreté chez les Outaouaises : l'éducation, l'emploi et le revenu, la conciliation famille/travail/études, le logement, la santé et services sociaux, la sécurité alimentaire et le transport.

Nous ne reprendrons pas l'ensemble de cette étude qualitative qui est disponible est sur le site web d'AGIR. Cependant il nous semble important de vous faire parvenir les recommandations qui ont découlé de cette consultation et qui sont la voix des personnes qui côtoient quotidiennement la pauvreté sous toutes ses facettes dans la région de l'Outaouais.

Recommandations

Ce sont les actions prioritaires sous forme de recommandations validées par les groupes membres et partenaires d'AGIR que nous remercions vivement de leurs contributions:

Éducation et sensibilisation

- Inciter le système d'éducation à promouvoir dès le primaire et le secondaire, l'importance pour les filles de s'impliquer dans les lieux de pouvoir et de décision;
- Créer des carrefours communautaires visant à augmenter l'utilisation des installations scolaires par la collectivité et à renforcer le lien qu'ont les familles et les enfants avec l'éducation, leurs communautés et leurs quartiers;
- Changer les mentalités et pensées populaires de la population et des institutions au niveau régional concernant l'accueil et l'intégration des immigrantEs/nouveaux arrivants en les intégrant par exemple à l'effectif de la Ville de Gatineau pour devenir un employeur modèle et accroître la diversité au sein de l'effectif de la Ville;

- Mettre sur pied une stratégie communautaire pour sensibiliser le public aux problèmes liés à la pauvreté et promouvoir les mesures de portée locale qui visent à réduire la pauvreté;

Emploi et revenu

- Procéder à une augmentation annuelle des taux d'aide sociale au moyen d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation qui reflète le coût de la vie et éliminer les politiques qui diffèrent d'un ministère à l'autre et qui créent des obstacles systémiques pour les personnes à faible revenu;
- Accroître l'aide à l'emploi et les occasions d'emploi pour les femmes plus démunies;
- Échafauder différentes options en vue de doter la Ville d'une politique de salaire minimum vital, ainsi qu'un plan de consultation;
- Mettre au point un cadre stratégique permettant de réinvestir les sommes économisées sur les coûts de l'aide sociale dans les infrastructures sociales et les mesures de réduction de la pauvreté, afin d'assurer un équilibre;

Habitation et lutte à l'itinérance

- Augmenter les investissements dans les initiatives de prévention du sans-abrisme, de logements sociaux et abordables et de logements avec services de soutien;
- Mettre en place une structure d'accueil destinées aux femmes itinérantes ou en transition en Outaouais.

Santé et services sociaux

- Mettre sur pied des mesures spécifiques pour garantir aux femmes en milieu défavorisé l'accès équitable aux systèmes de santé publique, particulièrement aux soins de santé primaire, incluant la protection maternelle et infantile et aux soins de santé gynéco-obstétricale, à un logement décent, à la justice, à l'éducation, à la formation, à l'apprentissage tout au long de la vie, au sport ainsi qu'à la culture;
- Collaborer avec les bailleurs de fonds afin de mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté dans les priorités de financement; Aider financièrement les organismes communautaires qui sont sur le terrain, qui connaissent les réalités pour pouvoir subvenir aux besoins de la population appauvrie;

Transport

- Installer des mécanismes pour faciliter l'inclusion des femmes avec des jeunes enfants en bas de 6 ans et considérer les éléments qui favorisent leur participation citoyenne tel le transport accessible, abordable et ayant des horaires plus flexibles, non pas axé seulement sur les horaires des travailleurs/travailleuses;

Exclusion sociale

- Placer l'emphase sur la richesse communautaire afin d'identifier des éléments précis tel que la comptabilisation du temps de participation des femmes dans la société en reconnaissant que celles-ci participent à plusieurs salaires en terme d'entraide, de capital social pour faire en sorte qu'une société soit meilleure, en meilleure santé, et soit capable de prendre de meilleures décisions (intelligence collective);
- Effectuer une campagne de sensibilisation pour atteindre les femmes qui sont hors réseaux par choix ou par nécessité;

- Installer des mécanismes pour faciliter l'inclusion des femmes avec des jeunes enfants en bas de 6 ans et considérer les éléments qui favorisent leur participation citoyenne tel le transport accessible, abordable et ayant des horaires plus flexibles, non pas axé seulement sur les horaires des travailleurs/travailleuses;

Exclusion sociale

- Placer l'emphase sur la richesse communautaire afin d'identifier des éléments précis tel que la comptabilisation du temps de participation des femmes dans la société en reconnaissant que celles-ci participent à plusieurs salaires en terme d'entraide, de capital social pour faire en sorte qu'une société soit meilleure, en meilleure santé, et soit capable de prendre de meilleures décisions (intelligence collective);
- Effectuer une campagne de sensibilisation pour atteindre les femmes qui sont hors réseaux par choix ou par nécessité;

Autres recommandations

- Interroger les programmes au niveau national et provincial qui contribuent et viennent cristalliser la pauvreté, tout ce qui est du court terme ou qui s'arrête aux symptômes au lieu de la source doit être examiné, surtout les mesures sociales qui font en sorte qu'on appauvrit d'une façon drastique des populations entières;
- Mieux redistribuer la richesse de la région en examinant les décisions qui sont prises au niveau municipal, provincial et fédéral;
- Jeter un regard plus grand sur l'industrie de la pauvreté qui inclut les grandes compagnies et les organismes charitables;
- Prendre une approche plus territoriale, supra locale, pour que le plan d'action régional soit ciblé par territoire; les différents paliers de gouvernements doivent reconnaître qu'il y a des poches de pauvreté considérables, malgré le fait que la région soit regardée comme une région riche.